



Etat des lieux de sortie par expert mandaté par l'agence

Par **calimero37**, le **26/01/2009** à **17:41**

Bonjour, je vous explique mon probleme : Le 29 septembre j'ai fait avec un expert mandaté par l'agence immobiliere, mon état des lieux de sortie il y a des détails que l'expert n'a pas vu donc pas mentionné sur l'etat des lieux de sortie en revanche **je soupconne la gestionnaire de l'agence d'être retourné dans l'appartement pour rajouter des choses à t-elle droit ?** exemple **SEJOUR à l'entrée** : murs neufs à la sortie notée par l'expert : se decolle plus traces humidité COMPTE RENDU DE LA GESTIONNAIRE murs : TRACES NOIRES SUR 2 MURS SOIT 6lés MASQUEE PAR UN GALON GROSSIEREMENT POSE PAR LES LOCATAIRES QUI NE TIENS PAS Je reconnais avoir posé un galon tapissier adhesif pour caché une trace due au canapé mais avec l'expert il tenait dons cela ne l'à pas choqué comme il ne l'à pas préciser a t -elle le droit de me réclamer 230€? je prend le train demain à 6h car j'ai demenagé a 300 km IDEM pour le parquet etat des lieux entrée : PARQUET DEFRAICHI ET DEFECTUEUX , sortie : rayures et traces de passage pas ciré, gestionnaire : parquet non ciré avec rayures profondes 60€.... AIDEZ MOI RAPIDEMENT JE PARS DEMAIN à 6H30 pour Tours MERCI